

*Questions orales*

[Français]

Monsieur le Président, tout le monde est d'accord pour dénoncer les politiques de ce gouvernement. Selon Statistique Canada, les petites entreprises du Québec sont les plus touchées par la récession provoquée par ce gouvernement. Je demande donc ceci au ministre: Combien de temps encore le gouvernement continuera-t-il cette récession et quand va-t-il proposer des politiques qui aideront les petites entreprises à créer plus d'emplois au Québec et partout dans notre pays?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je n'ai pas dit que tout allait à merveille dans l'économie, contrairement à ce que mon collègue a laissé entendre. Je dis que nous traversons une période difficile en ce moment.

Il faut néanmoins tenir compte d'une plus longue période. La situation économique s'est beaucoup améliorée depuis 1984, année où nous sommes arrivés au pouvoir. Un million et demi d'emplois ont été créés.

Il importe aussi de comparer la position du Canada à celle du reste du monde. Il y a quelques jours à peine, on apprenait que, parmi toutes les villes du monde, Montréal et Toronto sont au haut de la liste des villes où il fait bon vivre.

Nous constatons que le Canada a l'un des niveaux de vie les plus élevés, si l'on tient compte des soins de santé, de l'espérance de vie et du niveau de revenu. Tout cela est positif. Et nous sommes déterminés à améliorer encore la situation. Mais cela ne se fait pas avec un coup de baguette magique. Nous savons que nous devons traverser cette période difficile pour maîtriser l'inflation de manière que les taux d'intérêt baissent et que l'économie reparte vigoureusement à la hausse, sans inflation.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Paul Martin (LaSalle—Émard):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et porte sur le projet Rafferty-Alameda.

Le 26 janvier, le gouvernement a signé un accord avec la Saskatchewan, mais a oublié de le faire approuver par le Cabinet. Le 5 septembre, le ministre a rencontré Grant Devine, mais a oublié le sujet de l'entretien. Le 12 octobre, la commission d'évaluation a démissionné. Le gouvernement a alors cherché à obtenir une injonction,

qui lui a été refusée, parce qu'il avait oublié de nommer une nouvelle commission. Ce matin, le ministre s'est entretenu avec ses fonctionnaires pour essayer de déterminer ce qu'il convient de faire maintenant.

Quelles brillantes mesures le ministre a-t-il à annoncer à la Chambre, s'il peut s'en souvenir?

**L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord compléter l'histoire du député. Avant tout cela, une évaluation environnementale avait été faite. Elle a été contestée devant les tribunaux, qui ont alors demandé au gouvernement fédéral de nommer une commission chargée de faire un examen public. Nous nous sommes conformés à cette demande.

Nous avons nommé une commission. Nous avons entrepris une évaluation environnementale complète du projet et avons essayé jusqu'ici de protéger le processus. Ce processus est très important. Je tiens à dire à mon collègue que nous avons l'intention d'en appeler de la décision de jeudi dernier, afin d'éclaircir la situation et de veiller à ce que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale en bonne et due forme, comme tout autre grand projet gouvernemental.

[Français]

**M. Paul Martin (LaSalle—Émard):** Monsieur le Président, le ministre marche au pif en matière d'environnement.

[Traduction]

Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'un échec de la justice, mais simplement d'un manque de volonté politique.

Comme le juge Muldoon l'a dit, le gouvernement devrait cesser de chercher des moyens de contourner les lignes directrices et essayer plutôt de les appliquer sérieusement. Il ne devrait pas essayer de contourner la loi.

Le ministre a dit qu'il ne peut pas révoquer le permis. Il pourrait au moins le suspendre. S'il ne sait pas comment, le premier étudiant en droit qu'il trouvera pourra le lui dire en détail.

Monsieur le Président, le gouvernement a pris des mesures qui font de lui la risée de tout le milieu de l'environnement. Va-t-il suspendre le permis, va-t-il le suspendre tout de suite? Il a le pouvoir de le faire. S'il n'en a pas l'intention, acceptera-t-il de se soumettre, lui-même et son gouvernement, à une enquête parlementaire, afin que nous puissions enfin connaître la vérité sur cette affaire?